



Niger-Algérie
Six ministres à Alger pour
accélérer les grands chantiers

Chefferie d'Ouro-Gueladio
Un hold-up électoral
en préparation ?

lenqueteur-niger.com

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3653 du Vendredi 26 Juil 2026 - Prix : 350 FCFA

**Réouverture de la frontière Niger-Bénin / l'aveu choc
du ministre béninois de l'Intégration Africaine**



"LE CHEMIN EST ENCORE LONG"

POURQUOI LE BÉNIN EST CONTRAINT DE VENIR NÉGOCIER À NIAMEY

Editorial par Soumana I. Maïga

La République des petits chefs : ces fonctionnaires qui nous rendent la vie impossible

Pour obtenir un simple cachet sur un document officiel, un acte de naissance ou une signature nationale, le citoyen ne fait plus une démarche administrative : il entame un véritable chemin de croix. Il faut mendier, supplier, patienter des heures souvent sous un soleil de plomb ou, plus efficacement, glisser discrètement un billet. Bienvenue dans la « République des petits chefs », ce monde parallèle où une armée de bureaucrates arrogants a littéralement pris le peuple en otage. Nous les connaissons tous, ils sont le cauchemar de notre quotidien. C'est la secrétaire qui continue de scroller frénétiquement sur TikTok pendant que vous attendez debout, ignoré devant son bureau. C'est l'agent d'état civil qui vous toise avec un mépris souverain, décrétant d'un ton sec que « le chef n'est pas là » ou que « le système est en



panne », avant de retrouver miraculeusement la connexion dès qu'un billet de banque fait son apparition. C'est le planton de service qui se prend pour un ministre, ou l'agent en uniforme au carrefour qui transforme son autorité en un redoutable permis de racketter.

Le véritable drame de notre société réside dans cette inversion terrifiante des rôles. Le fonctionnaire et l'agent public, payés par les impôts du contribuable pour le servir, se sont érigés en maîtres absolus. Le citoyen, lui, est ravalé au rang de quémandeur, humilié et rabaissé dans son propre pays pour obtenir ce qui lui revient de droit. Cette tyrannie du guichet n'est pas une simple ano-

malie passagère ; c'est un système de violence psychologique et financière bien huilé. Elle broie la dignité des plus vulnérables, ceux qui n'ont ni « bras longs » ni relations haut placées pour faire avancer leurs dossiers. On s'indigne souvent, à juste titre, de la grande corruption, de ces milliards qui s'évaporent au sommet de l'État. Mais cette petite corruption ordinaire est tout aussi destructrice. Elle tue le patriotisme à petit feu et sape mortellement la confiance en nos institutions. Bâtir une véritable souveraineté ne se fera pas uniquement par de vibrants discours politiques. Le changement commencera le jour où le citoyen lambda sera enfin respecté et servi avec dignité devant le moindre guichet de la République. ■

Rejet, soumission ou compromis



**Les 3 scénarios chocs pour sortir
de l'impasse de la réouverture
de la frontière Niger-Bénin**

1/4



Zones d'ombre autour du prêt Afreximbank

P.4

Criminalité transnationale organisée De la drogue convoyée depuis la Belgique saisie au Niger, 6 individus interpellés

P.5

lenqueteur-niger.com

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3654 du Lundi 29 Juin 2026 - Prix : 350 FCFA

Eau rurale

L'ÉTAT DÉLÈGUE CERTAINES PRÉROGATIVES AUX LOCAUX

P.3

Editorial par AMD

L'ami de mon ennemi est mon ennemi

Un cas de force majeure explique le changement inopiné d'Editorialiste de votre quotidien, changement que nous espérons fugace. Ceci étant, revenons-en au titre de cet éditorial, principe social qui n'est pas pour autant une vérité absolue. Appliqué aux relations Niger-Bénin, de prime abord, l'on pourrait légitimement se montrer suspicieux à l'égard des Béninois qui s'entêtent à garder des rapports privilégiés avec la France, sachant très bien les intentions hostiles de cette dernière vis-à-vis des dirigeants du pays voisin et frère. Ce serait quelque peu réducteur. Tout comme l'assertion inverse qui

découle de la première, à savoir, l'ennemi de mon ennemi est mon ami. Comment aborder le cas inextricable du triangle Algérie-Mali-AES ? Dans les deux situations concrètes, il faut admettre une certaine marge de manœuvre des acteurs, sans pour autant en arriver à une cassure irrémédiable. Si le Niger paraît en position de force par rapport au Bénin dans la crise qui les oppose, c'est tout simplement parce qu'il n'est pas le plus pressé à régler le conflit et qu'il n'a pas eu à changer d'un iota, sa position initiale concernant les garanties de sa sécurité : en clair, les troupes militaires de

l'Hexagone ne sont pas les bienvenues dans son champ de vision immédiat. Quoi de plus légitime que cette pulsion fondamentale ? Qui peut y trouver à redire ? Pas Son Excellence, le président de la République du Bénin, Romuald Wadagni qui, à plusieurs reprises, a semblé comprendre une telle exigence. C'est pourquoi, le chef de l'Etat du Niger, a le devoir moral de l'aider à trouver une solution viable et fiable à ce problème tortueux de réouverture des frontières entre leurs deux pays. Ce n'est pas lui le demandeur et il n'est jamais très indiqué de

(Suite en page 3)

Traitement salarial



Les contractuels et les volontaires alignés sur le même taux

P.7

Retour d'Atomic Eagle (ex-GoviEx) sur le projet d'uranium de Madaouéla
Le Niger va-t-il relancer sa production d'uranium qui a chuté à 962 tonnes en 2024 ?

P.7



LE NOMBILISME RAVAGEUR

Nous allons, une fois n'est pas coutume, nous permettre d'égratigner les hommes aux commandes de l'Etat, pour leur propension à encourager le nombrilisme quasi légendaire de nos compatriotes qui, comme chacun sait, est un facteur très handicapant. Qu'il soit clair que nous ne cherchons nullement à dénigrer qui que ce soit, mais plutôt, à attirer l'attention sur une de nos dérives qui existe depuis des temps immémoriaux.

P.4

lenqueteur-niger.com

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3655 du Mardi 30 Juin 2026 - Prix : 350 FCFA



P.3

Budget du Niger en 2026 QUAND L'ENDETTEMENT DEVIENT LE CŒUR DU FINANCEMENT DE L'ÉTAT

Editorial par AMD

TIANI MARQUE DES POINTS SUPPRESSION DES POSTES JUGES SUPERFÉTATOIRES

Selon le feedback que nous avons recueilli, la dernière initiative du général d'Armée, président de la République et du CNSP, Son Excellence Abdourahamane Tiani, fait l'unanimité auprès d'une frange assez significative de ses compatriotes, si l'on fait abstraction de ceux qui sont directement ou indirectement, impactés par le décret dont il est question : 2026-310 du 08 juin 2026.

Généralement, nos concitoyens trouvent le moyen de faire la fine bouche à chaque décision gouvernementale, presque par reflexe. Pas cette fois-ci. Parce que, tout simplement, le souci d'une gestion bien affûtée des deniers publics saute aux yeux. Aucune arrière-pensée n'est détectable. Il ne

s'agit, ni plus, ni moins, que de se débarrasser, ou de diminuer la voilure de certaines fonctions, de toute évidence, redondantes.

Métamorphoses

Le décret précité, porte sur la suppression de certains services rattachés ou sous la tutelle de la présidence de la République, du cabinet du Premier ministre et du Secrétariat Général du gouvernement. Ce qui implique de facto, qu'ils seront sous une houlette à laquelle on pourra, plus facilement, demander des comptes. Un ministre étant plus accessible qu'un chef de l'Exécutif ou un chef de gouvernement. Contrôle donc plus méticuleux. Induction ? Le président de la République évite de servir de paravent à ces dits services dotés de

fonds nationaux et internationaux. Le dessin est limpide et accroît la côte du Magistrat suprême auprès des masses, disons populaires, si vous le permettez.

Neuf entités désormais sous l'œil scrutateur d'un ministre

1-Le Centre National des Etudes Stratégiques et de Sécurité (CNESS). Intelligents sont ceux qui savent à quoi il sert exactement. D'autant que nous tenons pour acquis, sauf erreur de notre part, que le ministère de la défense regorge d'experts et de stratégies dans maints domaines. Ce centre retrouvera à sa place dans l'organigramme dudit ministère.

2-Le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutrition-

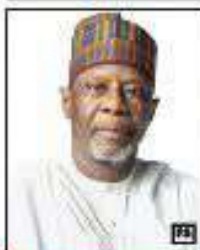
(Suite en page 3)

Révision des accords pétroliers



L'harmonisation des salaires n'est pas encore effective

P.4



Réseaux sociaux et outrage aux institutions
et aux Hautes Autorités de l'Etat
**Le Gouvernement lance
la grande traque mondiale !**

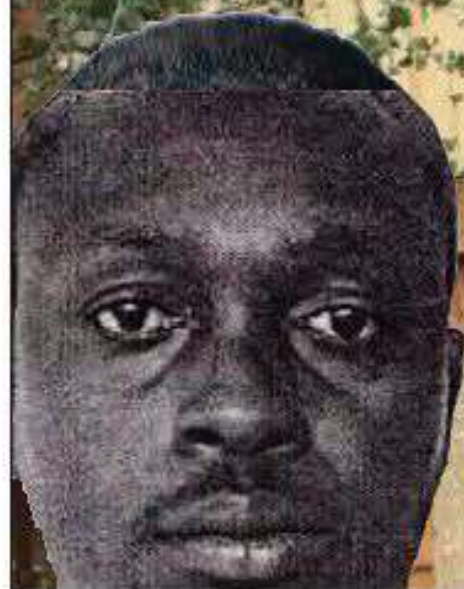
**Construisez ou perdez tout :
Le coup de force foncier qui
risque d'embraser Niamey !**

lenqueteur-niger.com

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3657 du Jeudi 2 Juillet 2026 - Prix : 350 FCFA

Coup de tonnerre à la Ville de Niamey



**L'ex Directeur Kalilou Djafarou,
envoyé en prison, le chef de
cabinet de l'AD remis en liberté**

Editorial par AMD

Génération Tiv-Tov et buzz poubelle : le triomphe écœurant de l'argent facile, la honte n'existe plus

Il fut un temps, finalement pas si lointain, où le travail incarnait une vertu cardinale et la dignité, un capital farouchement non négociable. Nos parents nous enseignaient avec ferveur que la sueur au front forgeait le respect et bâtissait les sociétés solides. Aujourd'hui, cette boussole éthique a été violemment balayée par l'ouragan du virtuel. Bienvenue dans la pathétique ère de la « mendicité 2.0 » et du cyber-escroc érigé en roi, où l'indécence absolue est devenue un véritable plan de carrière.

Scrollez quelques minutes sur les réseaux sociaux et le spectacle offert est purement affligeant. Des jeunes, et parfois des adultes pré-

tendument responsables, s'époumonent quotidiennement devant leurs objectifs pour quémander la charité virtuelle. « Faites grimper les vues ! », hurlent-ils sans relâche, aliénant toute fierté personnelle pour quelques centimes convertis en misérables likes. Cette cybermendicité, habilement maquillée sous des anneaux de lumière et des filtres lissants, normalise une paresse intellectuelle et physique déconcertante. Pourquoi s'investir dans de longues études, pourquoi se lever à

l'aube pour bâtir honnêtement sa vie, quand il suffit de s'humilier en monodivision pour renflouer son portefeuille électronique ? Pire encore est l'industrie florissante du buzz poubelle. Pour capter l'attention éphémère d'une audience lobotomisée par l'instantané, absolument tout est permis. Nous assistons au règne des clahs vulgaires montés de toutes pièces, des insultes proférées en direct, d'un exhibitionnisme obscène et du déballage sordide de l'intimité. Le vide intermédiaire de la pensée est frénétiquement compensé par le bruit, l'outrance et le scandale. C'est le règne d'un vide bruyant, tapageur, mais mal-

(Suite en page 3)



**Barrage de Kandadji, gestion opaque
d'un projet de 806 milliards FCFA**



**La BAD tape du poing et lance
un méga-audit de 7 ans !**



Justice / Indépendants, oui, intouchables, non ! Le recadrage musclé du Ministre Alio Daouda aux magistrats



Le Grognon

Wi-Fi Zone de Starlink : on taxe même la débrouille ! 

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3661 du Mercredi 8 Juillet 2026 - Prix : 350 FCFA



Editorial par Soumana I Maïga

Le show télévisé est terminé : À quand la liste des ministres recalés ?

L'exercice était inédit, la mise en scène soignée. Pendant plusieurs jours, les plateaux de la RTN se sont transformés en confessionnal républicain. Un à un, les membres du gouvernement se sont pliés au «Grand Oral», censé justifier l'avancement des lettres de mission dictées par le Chef de l'État, le Général d'armée Abdourahmane Tiani, il y a plus de deux ans. La démarche, jouable pour sa dimension pédagogique, avait le mérite de briser l'omerta d'autan.

Mais à l'heure où les projecteurs s'éteignent, une question brûle les lèvres de tous les Nigériens : et maintenant ?

Face aux caméras, la rhétorique fut souvent belle. Les statistiques ont dansé, les projets structurels ont été

déclamés avec l'assurance de ceux qui estiment avoir accompli leur part de la Refondation. L'intention de la Présidence de cultiver la transparence est claire. Toutefois, l'opinion publique n'est dupe de rien. Un exposé télévisé, aussi éloquent et bien rodé soit-il, ne saurait

tenir lieu de quitus définitif ou d'amnistie pour les secteurs défaillants.

Le véritable juge de paix n'est pas l'audimat, c'est *Le Carnet des Notes* du peuple. Les Nigériens, profondément résilients et solidaires des choix souverainistes actuels, ont écouté avec attention. Ils ont en-

tendu les discours rassurants. Mais le temps de l'observation et du diagnostic est définitivement révolu.

Ce Grand Oral perdrait tout son sens politique s'il se résumait à une simple opération de communication. L'évaluation publique étant achevée, le peuple exige de voir l'efficacité primer sur les effets de manche. Les avancées de certains départements sont indéniables, mais les lacunes des secteurs à la traîne sont tout aussi criantes. Il est temps d'ouvrir le dossier des sanctions fondées sur le mérite. Le Chef de l'État a instauré la transparence ; il lui revient désormais d'en tirer toutes les conséquences. Le couperet doit tomber. Le compte à rebours a commencé.

Sauver notre réseau électrique



La NIGELEC condamnée à passer au Fioul Lourd pour éviter la faillite



États généraux de Kandadji
L'heure de vérité pour un chantier
stratégique longtemps enlisé

Fraude présumée au concours de recrutement de la Police nationale
Six (6) candidats déférés
au Parquet de Niamey

lenqueteur-niger.com

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3662 du Jeudi 9 Juillet 2026 - Prix : 350 FCFA



Délestages à Niamey

**LES DESSOUS EFFRANANTS DE L'ASPHYXIE DE
LA NIGELEC PAR LA SONIDEP ET ISTITHMAR**

Editorial par AMD

Le paradoxe nigérien : Exporter des millions de barils et s'éclairer à la bougie

Il est des contrastes qui interrogent profondément le bon sens d'une nation. Aujourd'hui, notre pays s'affirme fièrement sur la scène internationale comme producteur et exportateur d'or noir, animé par une volonté farouche de reconquérir sa souveraineté économique. Pourtant, à Niamey, la réalité de la surface dément la richesse du sous-sol : le bruit assourdissant des groupes électrogènes étouffe trop souvent l'élan de nos entrepreneurs, et les délestages rythment depuis quelques jours le quotidien urbain. Comment expliquer à nos concitoyens que nos propres centrales électriques, poulx vitaux de la capitale, soient étranglées par une pénurie endémique de gasoil ?

Le mal qui ronge notre desserte électrique ne relève pas de la fatalité, mais d'une mécanique institutionnelle grippée. Lorsque la



SONIDEP parvient à couvrir à peine 36 % des besoins de la NIGELEC, l'origine du blocage se trouve dans les abysses d'une dette croisée colossale entre nos sociétés d'État et leurs partenaires. Ce gouffre financier et les lourdeurs administratives asphyxient notre distribution intérieure, transformant un atout national en fardeau pour nos petites et moyennes entreprises. Dans ce moment historique de Refondation nationale, notre

ligne éditoriale se veut inébranlable et purement constructive. L'attention minutieuse que nous portons à l'architecture des accords pétroliers s'inscrit dans une stricte démarche professionnelle de quête de transparence des contrats, au service exclusif de l'intérêt public. Cette exigence citoyenne ne constitue en rien une attaque dirigée contre les plus hautes autorités de l'État. Au contraire, elle accompagne l'ambition souverainiste actuelle. Pour bâtir une nation forte, il est impératif d'auditer sans complaisance ces spirales d'endettement mortifères et d'assainir les dysfonctionnements hérités qui paralysent l'action publique.

L'indépendance de notre pays,

(Suite en page 5)

Dégueerpis de l'aéroport de Niamey



La SONUCI débloque 200 villas et 1.750 parcelles, les opérateurs privés déjà en embuscade ?



Kandadji
Combien de discours encore
avant la première goutte d'eau ?



Coupe du monde 2026
Mohamed Silimane (Fenifoot)
lève le voile sur le naufrage
des Africains

RT

lenqueteur-niger.com

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3663 du Vendredi 10 Juillet 2026 - Prix : 350 FCFA



Après les 400 millions \$ remboursés
POURQUOI LA CNPC VEND-ELLE
ENCORE LE BRUT DU NIGER ?

P3

Editorial par Soumana I. Maïga

Le Niger n'a pas besoin d'hommes forts, il a besoin d'institutions fortes

Dans les moments de crise, les peuples cherchent souvent des hommes forts. Des voix puissantes, des poignes fermes, des décisions rapides, des figures capables d'incarner l'ordre, l'autorité et l'espoir. C'est humain. Quand le pays traverse des turbulences, quand l'insécurité frappe, quand l'économie souffre, quand les citoyens doutent, beaucoup veulent croire qu'un homme providentiel peut tout régler. Mais l'histoire enseigne une vérité simple : aucun pays ne se construit durablement sur la seule force d'un homme. Les hommes passent. Les institutions restent. Le Niger n'a donc pas seulement

besoin de dirigeants déterminés. Il a surtout besoin d'institutions solides, respectées, crédibles et capables de fonctionner au-delà des personnes. Une justice forte, qui protège le faible comme le puissant. Une administration efficace, qui sert



le citoyen au lieu de l'écraser sous les lenteurs. Des organes de contrôle courageux, qui traquent les abus sans regarder le nom, le grade, le clan ou le réseau. Une presse libre et responsable, qui questionne sans détruire. Des finances publiques transparentes, où

chaque franc engagé peut être expliqué au peuple.

Un homme fort peut impressionner. Une institution forte rassure. Un homme fort peut décider vite. Une institution forte décide juste. Un homme fort peut faire peur. Une institution forte inspire confiance. Voilà toute la différence.

Notre pays parle beaucoup de Refondation. Mais refonder, ce n'est pas seulement changer les visages, dissoudre des structures, annoncer des audits ou proclamer de grandes ambitions. Refonder, c'est bâtir des règles qui s'imposent à tous. C'est empêcher que l'État soit confondu

(Suite en page 3)

Affaire des 122,663 kg d'or volatilisés à Agadez



Le juge d'instruction veut
entendre le colonel Matani



**Ciment à 60.000 F
Vrai soulagement
ou opération de
communication ?**

CHAMPS LIBRES - DÉBATS - CONFRONTATION
**Électricité : faut-il mettre fin
au monopole de la NIGELEC ?**

197

lenqueteur-niger.com

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3664 du Lundi 13 Juillet 2026 - Prix : 350 FCFA

**Pas un franc de plus sans audit
OÙ SONT PASSÉS LES MILLIARDS
DE FRANCS CFA DE KANDADJI ?**



Editorial par Soumana I. Maïga

Faut-il imposer une contribution spéciale pour financer Kandadji ?

Rien qu'à l'évocation des mots « contribution spéciale », le sang du contribuable nigérien ne fait qu'un tour. Dans un contexte économique tendu où le coût de la vie pèse lourdement sur les ménages, l'idée d'un nouveau prélèvement a de quoi crisper le citoyen le plus dévoué. Pourtant, au-delà de la réaction parfaitement compréhensible que cela peut provoquer, la question d'un financement citoyen pour le barrage de Kandadji mérite d'être posée avec courage et lucidité.

Soyons francs : les populations sont épuisées financièrement. De plus, elles ont déjà payé le prix fort des décennies de tâtonnements, d'études interminables et

de fonds extérieurs volatilisés dans les méandres d'une gestion structurellement opaque. Demander aujourd'hui au citoyen de mettre la main à la poche pour renflouer ce serpent de mer prend des allures de double peine. Il est tout à fait compréhensible

que le peuple refuse de financer les factures laissées par l'incompétence ou la corruption passée. Cependant, la donne géopolitique a profondément changé. Le Niger revendique aujourd'hui une pleine souveraineté, et celle-ci ne s'acquiert pas à crédit. L'indépendance énergétique

et alimentaire ne se décrète pas à coups de slogans ; elle se bâtit avec des ressources que l'on contrôle. Continuer à dépendre de bailleurs de fonds internationaux, c'est accepter leurs conditionnalités, leurs retards calculés et, parfois, leur chantage politique.

Certes, la mise en place d'une «Taxe Kandadji» ne figure nullement dans les recommandations des États généraux. Mais si le gouvernement, dans sa quête de financements endogènes, décidait d'explorer cette voie, il lui faudrait changer d'approche. Plutôt qu'un prélèvement obligatoire qui sonnerait comme une punition, l'État devrait concevoir un modèle

(Suite en page 3)

Algérie-Mali



**Le coup de maître diplomatique
du président Tebboune**

Appels coupés, internet lent, forfaits avalés
Les quatre opérateurs enfin au pied du mur !

"NINA MASSAGE & KINÉ"
Une fermeture qui pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3667 du Jeudi 16 Juillet 2026 - Prix : 350 FCFA



26 juillet 2023 - 26 juillet 2026
TROIS ANS APRÈS, QU'EST-CE QUI A RÉELLEMENT CHANGÉ ?

Editorial par Soumana I. Maïga

Niamey, capitale des taxes, 99^e sur 100 : où passe l'argent des contribuables ?

Il est des classements qui embarrassent. D'autres qui humilient. Celui qui place Niamey au 99^e rang sur 100 communes, avec une note dérisoire de 2,5 points sur 100, appartient incontestablement à la seconde catégorie. La capitale du Niger se retrouve presque dernière, dépassée par des communes rurales disposant pourtant de moyens humains, financiers et logistiques infiniment plus modestes. Une gifle retentissante pour la gouvernance municipale.

Niamey ne manque pourtant pas de ressources potentielles. Marchés, gares routières, parkings, boutiques, commerces, panneaux publicitaires, occupations du domaine public, taxes diverses : l'activité économique y est concentrée

comme nulle part ailleurs dans le pays. Chaque jour, des milliers de citoyens, de commerçants, de transporteurs et de petits entrepreneurs versent des droits, redevances et contributions aux structures municipales. Mais à quoi servent réellement ces prélèvements lorsque les services rendus demeurent aussi faibles ?



Les habitants paient, mais les ordures s'entassent. Ils paient, mais les routes secondaires se transforment en pistes accidentées. Ils paient, mais les caniveaux restent obstrués jusqu'aux premières grandes pluies. Ils paient encore,

mais l'éclairage public disparaît de nombreux quartiers dès la tombée de la nuit. À force, la taxe municipale cesse d'être perçue comme une contribution au développement collectif et devient, aux yeux de beaucoup, une charge sans contrepartie visible.

Cette note catastrophique ne peut être balayée par quelques opérations de salubrité médiatisées ou quelques campagnes ponctuelles. Niamey a besoin d'une politique durable, d'un véritable système de collecte des recettes, d'un budget d'investissement crédible et d'une programmation transparente des dépenses. Surtout, les contribuables ont le droit de savoir combien la ville encaisse, comment cet ar-

(Suite en page 3)

Classement national des communes



Niamey reçoit une claque, 99^e sur 100 avec une note de 2,5/100 !

Ciment à prix modéré
Bonne affaire ou nouveau festin
pour les spéculateurs ? 27



Sociétés privées de sécurité,
l'envers du décor
Les nouveaux
esclaves de la nuit

lenqueteur-niger.com

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3665 du Mardi 14 Juillet 2026 - Prix : 350 FCFA

Réconciliation Alger-Bamako



Editorial par Soumana I. Maïga

Génération moto-taxi : à quoi sert encore d'avoir le bac au Niger ?

Ce mardi matin, près de 90.000 jeunes Nigériens vont transpirer sur les épreuves du Baccalauréat 2026. Derrière chaque candidat, il y a des pères et des mères qui se sont saignés aux quatre veines. Ils ont souvent payé des cours de soutien et bravé une inflation galopante pour offrir un avenir décent à leur enfant. Ce parchemin, jadis perçu comme la clé d'or de l'ascension sociale, cristallise encore tous les espoirs de nombreuses familles. Mais soyons lucides : une fois l'euphorie des résultats retombée, la République pourra-t-elle of-

frir un débouché à tout le monde ?



Posons la question qui blesse, celle qui hante silencieusement nos "fadas" : à quoi sert-il d'user ses pantalons sur les bancs de l'université si l'excellence académique ne mène souvent qu'à un guidon de moto-taxi ? Aujourd'hui, des bacheliers, des licenciés, et même des diplômés en ingénierie, sillonnent les rues poussiéreuses de Niamey, de Maradi ou de Zinder, sous un

soleil de plomb. Ils slaloment entre les nids-de-poule pour livrer des colis ou des repas.

Le drame ne réside pas dans le métier de livreur, qui demeure digne et profondément honnête. Le drame absolu, c'est ce déclassement systématique d'une jeunesse brillante, face à un chômage endémique. Pire encore, cette précarité s'étale au grand jour pendant que des nominations de complaisance continuent de prospérer au sommet de l'État. Le mérite républicain s'efface souvent brutalement devant le bras long, le

(Suite en page 3)

AES



Les héros
sont-ils
fatigués ?

**Dettes publiques : le dossier brûlant des 5.913 milliards
Emprunts BM-FMI : combien
le Niger doit-il vraiment ?**



**Affaire NINA MASSAGE
La promotrice derrière
les barreaux !**

l'enquêteur-niger.com

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3668 du Vendredi 17 Juillet 2026 - Prix : 350 FCFA

Délestages, dette, fonction publique, éducation...



LE GOUVERNEMENT À L'HEURE DES COMPTES DEVANT LE CCR !

Editorial par Soumana I. Maïga

Ouverture de la session du CCR : Tribunal du peuple ou simple chorale du Gouvernement ?

L'horloge de la Refondation tourne, et avec elle vient le temps des grandes épreuves de vérité. Ce vendredi 17 juillet 2026, le Conseil Consultatif de la Refondation (CCR) entame sa première session ordinaire au titre de l'année 2026. Sur le papier, l'ordre du jour est un condensé brûlant de nos angoisses nationales : le calvaire quotidien des délestages de la NI-GELEC, le fardeau écrasant de la dette BM-FMI, l'équité perdue de la Fonction publique, le dossier historiquement inflammable de l'ANAB, etc. Mais au-delà de l'importance de ces thématiques, c'est la nature même de cette institution qui est aujourd'hui mise en

balance. Le CCR sera-t-il une énième chambre d'enregistrement ou le véritable porte-voix des frustrations populaires ?



L'histoire politique de notre pays est hélas jonchée d'institutions consultatives qui ont fini par sombrer dans le confort du ronronnement bureaucratique. Le risque est grand, aujourd'hui encore, de voir les membres du gouvernement défiler au pupitre, déroulant des exposés techniques et lisses, pour ne récolter in fine que des hochements de tête polis et des recommandations

tièdes. Si les conseillers se contentent d'approuver docilement les orientations gouvernementales sous couvert de « solidarité de la Refondation », le CCR signera alors son propre acte de décès aux yeux de l'opinion.

Pourtant, l'heure n'est plus aux mondanités institutionnelles. Dans les quartiers plongés dans l'obscurité, dans les foyers écrasés par la conjoncture économique, les Nigériens ne réclament pas des laudateurs, mais des vigies patriotes. Sans pour autant verser dans l'excès d'un tribunal populaire expéditif, le CCR a l'obligation morale de s'ériger en espace

(Suite en page 3)

TGI/HC de Niamey



**112 affaires liées
au terrorisme en
un seul mois !**



Fraude présumée au BEPC
Sept (7) personnes
interpellées, seulement
deux (2) en prison... R.5



CHAMPS LIBRES - DÉBATS - CONFRONTATION
Rente pétrolière : Faut-il
verser un "salaire citoyen"
direct à chaque Nigérien ?

lenqueteur-niger.com

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3669 du Lundi 20 Juillet 2026 - Prix : 350 FCFA



Ex-Assemblée nationale et CCR

L'IGE EXIGE LE REMBOURSEMENT
DES FONDS INDUMENT PERÇUS

Editorial par Soumana I. Maïga

L'ivresse du fauteuil et le tribunal du temps : aujourd'hui puissants, demain oubliés

Dans les couloirs feutrés de notre administration et les hautes sphères de décision, il est une maladie insidieuse qui frappe trop souvent ceux qui accèdent aux sommets : l'amnésie de l'éphémère. Grisés par les privilèges et déconnectés des réalités populaires, certains dirigeants finissent par oublier une vérité pourtant implacable de la vie publique. Il faut sans cesse le rappeler avec force : aucun poste n'est éternel, aucune autorité ne dure pour toujours. L'histoire politique et institutionnelle de notre nation regorge d'exemples de ces basculements soudains, où le piédestal inébranlable d'hier se transforme subite-

ment en un simple souvenir. La nature du pouvoir est profondément trompeuse. Un jour viendra où le titre disparaîtra, où le pouvoir s'éteindra et où les applaudissements laisseront place aux silences.



Les cours d'opportunistes qui gravitent autour des décideurs, toujours prompts aux louanges, sont invariablement les premières à désertir lorsque le vent tourne. Il est d'une grande naïveté de croire à l'attachement sincère de ces foules de courtisans. Lorsque vous quitterez votre fonction,

beaucoup de personnes qui vous étalent loyales passeront à autre chose, cherchant déjà un nouveau soleil autour duquel graviter.

Cependant, dans ce vide assourdissant qui accompagne la perte du pouvoir, l'oubli n'est jamais total. Il y aura bien une personne qui se souviendra toujours de vous : celle que vous avez blessée lorsque vous aviez le pouvoir de choisir la bienveillance. L'abus d'autorité marque les esprits au fer rouge. C'est pourquoi, tant que vous êtes en position de force, utilisez-la pour élever les autres et non pour les écraser. Le pouvoir

(Suite en page 3)

Téra ensanglantée



La barbarie terroriste
ne soumettra jamais
le Niger



Baril à plus de 93 dollars
Bonne affaire pour l'État, mauvaise
nouvelle pour les Nigériens ?

Fraude présumée au BEPC 2026
Les tricheurs condamnés à trois
mois de prison avec sursis

lenqueteur-niger.com

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3672 du Jeudi 23 Juillet 2026 - Prix : 350 FCFA

Audition de la ministre de l'Énergie devant le CCR
850 MILLIARDS, 2.000 MW NUCLÉAIRES POUR SORTIR LE NIGER
DU NOIR EN 2035... MAIS QUI VA PAYER ?



Editorial par Soumana I. Maïga

Or noir, poches vides : le grand paradoxe de la richesse pétrolière du Niger

Le Niger est désormais un pays exportateur de pétrole. Des cargaisons sont régulièrement vendues, les recettes augmentent et les autorités affichent leur volonté de faire des ressources naturelles un puissant levier de souveraineté et de développement. C'est une avancée majeure, porteuse d'espoir pour un pays longtemps confronté à la faiblesse de ses ressources financières.

Mais dans les marchés, les rues et les foyers, une question revient avec insistance : quand la richesse du sous-sol commencera-t-elle à se ressentir véritablement dans la vie quotidienne des Nigériens ?

Le paradoxe est saisissant. Le pétrole coule, mais le panier de la ménagère reste sous pression. Pour de

nombreuses familles, nourrir les enfants, payer le loyer, se soigner et financer la scolarité devient un exercice d'équilibriste permanent.



Il ne serait ni juste ni réaliste d'attendre que les revenus pétroliers effacent, en quelques mois, toutes les difficultés accumulées pendant des décennies. L'État doit financer la sécurité, les infrastructures, la santé, l'éducation, l'énergie et le fonctionnement des services publics. Les investissements nécessaires sont immenses.

Mais cette réalité ne doit pas empêcher une exigence légitime : les

citoyens doivent comprendre comment la rente pétrolière est utilisée et quels résultats concrets elle produit. Il ne s'agit pas ici de jeter l'anathème, mais de poser un diagnostic lucide et patriotique sur la redistribution de notre richesse nationale.

Combien de recettes sont réellement encaissées ? Quelle part finance les routes, les hôpitaux, l'électricité, l'eau potable ou le soutien à l'agriculture ? Quels mécanismes permettent de protéger les générations futures ? Comment éviter que l'augmentation des revenus nationaux reste invisible dans les conditions de vie des citoyens ? La souveraineté économique ne se limite pas à reprendre le contrôle

(Suite en page 7)

Monnaie Éco en 2027



Quelle place pour le Niger et les autres pays de l'AES ?



Approvisionnement en gasoil
Le gouvernement a communiqué,
mais n'a rien dit aux Nigériens R7

Recrutements sans concours à la Fonction Publique
Comment empêcher les faux
bénéficiaires et les passe-droits ? R4

lenqueteur-niger.com

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3670 du Mardi 21 Juillet 2026 - Prix : 350 FCFA

Justice

DES MILLIERS DE JUSTICIABLES PRIS EN OTAGE

Ministère de la Justice et des
droits de l'homme

Rapport d'Inspection
8205 Jugements
non rédigés



R3

Editorial par Soumana I. Maïga

Nigelec : payer le prix fort pour l'obscurité, jusqu'à quand ?

S'il y a un mystère qui défie toutes les lois de la physique et de l'arithmétique au Niger, c'est bien celui de la facturation de la NIGELEC. Comment une société nationale peut-elle réussir le tour de force de fournir de moins en moins d'énergie, tout en maintenant, voire en augmentant, les montants exigés à la fin du mois ?

Aujourd'hui, le quotidien des ménages et des petites et moyennes entreprises, à Niamey comme dans les autres régions, se résume à une angoissante loterie. La moitié du mois, nos quartiers sont plongés dans une obscurité anxiogène. La chaleur étouffante transforme nos nuits en cauchemars, les provisions chèrement acquises pourrissent dans des congélateurs devenus de simples ar-

moires métalliques, et les tailleurs, soudeurs ou restaurateurs voient leurs chiffres d'affaires s'effondrer, asphyxiés par l'achat ruineux de carburant pour les groupes électrogènes.

Le plus difficile à accepter pourtant survient à la fin du mois. Lorsque le distributeur glisse la facture sous la porte, c'est la stupeur générale. Les montants affichés sont étonnamment inchangés, et parfois curieusement en hausse. Comment expliquer à un consommateur privé d'électricité pendant une quinzaine de jours dans le mois qu'il doit payer une somme presque identique à celle d'une pé-

riode normale ? Comment vérifier que les compteurs enregistrent correctement la consommation lorsque le courant revient avec des variations de tension, des coupures répétées et des redémarrages brutaux ? Que paie exactement le client : l'énergie réellement consommée ou fait-on désormais payer aux abonnés le droit de transpirer dans le noir ?

Une telle situation constitue une véritable injustice sociale. Le lien de confiance qui devrait unir l'usager au service public se trouve profondément fragilisé. Le citoyen n'a plus le sentiment de payer pour l'électricité effectivement consommée, mais de supporter une charge financière déconnectée de la qualité et de la régularité du service rendu.

(Suite en page 7)



Douze marchés routiers



À qui profitent les milliards des infrastructures ?



Affaire des 36 vendeurs de ciment
418 camions, 21 942 tonnes, près
de 2 milliards de F CFA : où sont
les preuves de la fraude ? R.2



CHAMPS LIBRES - DÉBATS - CONFRONTATION
**Affaire Bazoum : faut-il un procès
ou une solution politique ?**

lenqueteur-niger.com

L'ENQUÊTEUR

Quotidien Nigérien d'Informations - 28^{ème} Année - N° 3674 du Lundi 27 Juillet 2026 - Prix : 350 FCFA



Trois ans après le 26-Juillet, Tiani face à l'épreuve du bilan

CE QU'IL A DIT, CE QU'IL N'A PAS DIT R.3

Editorial par Soumana I. Maïga

Remaniement : faut-il changer les ministres ou changer la méthode ?

À chaque fois que l'action gouvernementale donne des signes d'essoufflement, le même mot revient avec insistance : remaniement. Dans les salons, les administrations et sur les réseaux sociaux, les spéculations vont bon train. Qui partira ? Qui entrera ? Quel ministre sera sacrifié ? Quel autre gagnera un portefeuille plus prestigieux ? Pourtant, la véritable question n'est peut-être pas de savoir quels visages changeront autour de la table du Conseil des ministres. Elle est de savoir si la manière de gouverner changera réellement. Un remaniement peut être nécessaire. Certains ministres peuvent manquer d'initiative, de résultats

ou de capacité à conduire les réformes attendues. Aucun responsable ne devrait considérer son poste comme une propriété personnelle. Mais remplacer un ministre sans modifier les mécanismes qui paralysent son action revient souvent à changer le chauffeur sans réparer le véhicule.

Que pourra faire un nouveau ministre s'il hérite des mêmes lenteurs administratives, des mêmes procédures interminables, des mêmes conflits de compétences et des mêmes circuits de décision opaques ? Que

pourra-t-il accomplir si aucune lettre de mission précise ne lui fixe des objectifs chiffrés, des délais et des obligations de résultat ? Comment distinguer les responsables performants des autres lorsque les bilans reposent davantage sur les discours que sur des indicateurs publics et vérifiables ? Le Niger n'a pas seulement besoin de nouveaux titulaires. Il a besoin d'une nouvelle culture de gouvernement : moins de cérémonies, davantage de suivi ; moins d'annonces, davantage d'exécution ; moins d'autosatisfaction, davantage d'évaluation. Chaque ministre devrait pouvoir être jugé sur quelques engagements clairement

(Suite en page 3)



Interview sur la RTN



**Tiani lâche ses coups :
«Macron est un fanfaron !»**